# RÉPONSE

## A L'ARRETÉ

## *DU GRENIER A SEL*

## DE PARIS

*ET*

## A TOUS AUTRES QUELCONQUES.

A LONDRES.

1788.

POPULAIRE DES AMIS
XIVe
Arrond.
INVENTAIRE
1915

THE NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO ·

# GLOIRE À LOUIS XVI.

## VIVE LE ROI!

## VIVE LE ROI! — VIVE LE ROI!

A MOI, Royaliſtes, la main ſur le cœur, avant de me lire ; & ſi le courage vous manque, éloignez-vous de moi ; vous êtes indignes de porter le doux nom de Français !

Comment oſons-nous ſouffrir que les preſſes des Imprimeurs regorgent des Ecrits odieux! Commençons par les anéantir, & à punir tous ceux qui s'aviſeront d'écrire contre ce Maître auguſte : s'il l'étoit moins il ſeroit moins bon ; & en reconnoiſſance du bien qu'il

nous fait, de celui qu'il nous veut, offrons-lui nos biens & le ſang qui coule dans nos veines, & extirpons tous les ennemis qui s'élevent contre ſa ſageſſe. Plus ils fomenteront, plus ſon Trône s'affermira, parce qu'il a pour lui le Dieu des armeés, la juſtice, & ſon bon droit.

Que le premier qui prononcera le nom de Parlementaire, autrement que pour le blâmer, ſoit forcé au ſilence! Implorons avec la plus grande ferveur la miſéricorde divine, pour qu'elle daigne détruire cette race, qui a toujours été la cauſe de tous les malheurs arrivés au Gouvernement Français. Remontons aux premiers ſiècles; que de ſcélérateſſes, que de crimes, dont ils ſe ſont rendus coupables! que de victimes ont été ſacrifiées à leur reſſentiment! que n'en ſacrifieroient-ils pas encore, ſi on

leur laiſſoit quelque lueur d'eſpoir ! Mais non ; point d'indulgence, ils n'en méritent point : leurs mœurs, leur conduite, leurs exemples ; oui, tout ſe révolte contre eux ; leur eſprit eſt le même dans tous les Gouvernemens ; leurs intérêts ſont également liés ; ils cabalent contre tout ce qui eſt juſte, parce qu'ils n'y trouvent pas leur compte ; ils ſe ſont de tous les temps oppoſés au bien, parce que le vice étoit trop enraciné dans leur cœur : & dans les grâces à rendre au meilleur des Rois, nous diſtinguerons, comme la plus précieuſe, celle de nous affranchir de leur tyrannie & de leurs perſécutions : il n'y avoit entre eux & elles, pour les ſoutenir, que le bourreau. Si les choſes changeoient, nous ſerions tous coupables de leurs crimes, à leurs yeux ; & tout ce qui ne ſeroit point

Parlementaire, feroit confondu fans exception, parce qu'ils ne vifent qu'à leur fordide intérêt que guide leur trop cruelle ambition. Grand Dieu ! préfervez-nous d'un pareil fléau !

De quel droit une Cour fubalterne, celle du Grenier à fel, ofe-t-elle écrire fur ce qu'elle ne connoît pas, & ne connoîtra jamais ? fa fcience étant trop bornée, ce n'eft point d'elle qu'on demande ni des avis ni des fuffrages; la valeur & la conféquence dont ils font étant beaucoup trop au-deffus de fes moyens.

A combien de malverfations n'a-t-elle pas donné les mains ! & nous devrions nous en méfier; elle eft fufceptible, comme le ferpent, de dépofer fon venin dans un des objets qui entre à la préparation de tous les alimens. Finiffons : le fang me bouillonne. Mais non;

méprifer fon écrit audacieux, c'eft faire encore plus qu'elle ne mérite ; anéantiffons-la auffi, & donnons-lui un grand Bailli.

Allons, vrais Français, redoublons de courage ; j'efpère que vous en aurez affez pour continuer de me lire; j'ai réformé l'éloquence pour vous ouvrir les yeux fur des vérités.

Le plus vrai des Français, oui, c'eft vous, Meffieurs ; oui, c'eft moi. Si jufqu'à ce jour j'ai gardé le plus profond filence fur les Remontrances & les Arrêtés qu'ont ofé fe permettre de mettre au jour une claffe d'individus, qui forme environ quatre mille Parlementaires du Royaume, & tous autres Tribunaux de juftice, particulierement le Clergé (lui qui ne devroit s'occuper dans ce moment-ci, que du falut des âmes des Magiftrats qu'on renvoye),

je n'en avois pas moins de reſſentiment au fond de mon cœur ; mais je croyois d'abord que ces Parlementaires étoient les protecteurs du Peuple, & conſéquemment des vrais Français, des vrais Patriotes, & des Juges intègres ; mais trop malheureuſement, ils ne ſont rien moins que cela.

Après avoir réfléchi en homme prudent, éclairé & ſage, ſur les Remontrances & les Arrêtés qu'ils ont faits, j'ai trouvé que leur hardieſſe trop téméraire tenoit tout-à-fait à l'anarchie ; j'ai auſſi reconnu, d'après ces principes, que les Parlementaires, & tous ceux qui approuvoient leurs ſyſtêmes ſéditieux, étoient indignes d'être Français, & doivent être regardés comme déſobéiſſans & rebelles aux ordres de notre Roi ; comme faux interprêtes de la Nation, comme traîtres à la Patrie, comme

les oppreſſeurs, les tyrans des Peuples, comme profanateur de la ſainte Religion, & comme les perturbateurs du repos public. Toutes les ſéditions qui ſe paſſent dans la Capitale & les Provinces, manifeſtent ces trop grandes vérités; car s'ils aimoient les loix, ils reſpecteroient le légiſlateur, & calmeroient l'eſprit de vingt-quatre millions de Français, qui ne ſe révoltent que par leur exemple ſéditieux, & ſans aucune connoiſſance des motifs, pour le plaiſir ſeul de commettre le meurtre & le carnage. N'eſt-il pas horrible, affligeant, & même inſupportable, qu'une ligue de quatre mille rebelles, cauſe la conſternation à vingt-quatre millions de Français, toujours très-fidèles à leur très-auguſte Roi? Oui, grand Dieu! ils cauſent un bouleverſement ſans exemple à la Monarchie Françaiſe!

*Tolle*, *tolle*, *tolle* : qu'ils ſoient anéantis ces quatre mille Magiſtrats rebelles, ennemis de l'Etat, & criminels de leze Majeſté & de leze Patrie; & que tous les Magiſtrats, Juges, préſens & à venir, qui tergiverſeroient dans leurs fonctions de judicature & dans l'adminiſtration de la juſtice, ſoient punis ſans ménagement.

Je croirois manquer à tout ce que je dois à Dieu & á mon Roi, ſi je ne donnois aux Parlementaires les éloges qu'ils ont ſu s'attirer par tout ce qu'ils ont oſé faire juſqu'à nos jours, & ce qu'ils ſe préparent à faire ſi le Roi n'y mettoit bon ordre. Dieu veuille nous délivrer de ſemblables conſpirateurs, contre la ſageſſe ſuprême d'un Roi auſſi juſte que Louis XVI, qui ne veille qu'à notre bonheur !

Dans toutes les Villes où il y a un

Parlement, le commerce ( étant le premier ſoutien du Royaume ) n'a jamais pu y prendre cette conſiſtance dont elles ſont ſuſceptibles, très-particuliérement à Toulouſe, ( où il s'eſt commis les plus grands forfaits) quoique une des places la mieux ſituée du Royaume pour le commerce ; attendu que les Parlementaires ont cherché à mettre, par leurs vexations, des entraves à cette branche d'induſtrie ſi précieuſe au bien de l'Etat, ſous la ſplendeur de laquelle ils craignoient d'être ſubordonnés par la fortune des négocians, comme ſi leur nature étoit d'une eſſence au-deſſus de celle du Négociant honnête, & ſur lequel ils ont toujours perpétué la prépondérance la plus marquée. Cette rivalité a cauſé dans tous les temps, une inaction très-préjudiciable au commerce à l'agriculture & à l'Etat ; parce qu'ils

anéantiſſoient ( de leur autorité & par leur arrogance) le Négociant & le Cultivateur au lieu de les protéger.

Je le dis avec fermeté, parce que je ſuis juſte : les Parlementaires n'ont jamais rendu la juſtice que comme ils ont voulu l'interprêter; ils en ont fait un commerce illicite & criminel. Oui, j'oſe le dire, leur antiquité dans la Magiſtrature, (qu'ils ne tiennent que de la pure volonté des Rois) avoit fait de leur cœur le ſanctuaire de tous les vices, ils ſe ſont propagés d'une telle manière, qu'ils avoient détruit en eux tous les principes de la vertu, des mœurs & de l'intégrité. Combien de fois le temple de la Juſtice n'a-t-il pas été profané? Ils en faiſoient une réceptacle de déſordre, de corruption, d'iniquité & de crimes, tant aux yeux de Dieu, que du Roi & des Hommes !

Le voile devoit ſe déchirer enfin ; il étoit temps que cet heureux évènement arrivât. On ne devoit plus laiſſer ſubſiſter des membres & des Magiſtrats auſſi corruptibles & auſſi pervers. Oui, des Magiſtrats qui ont fait ſi ſouvent & trop ſouvent couler ſur les échaffauds le ſang de l'innocent ! Oui, des Magiſtrats qui ont tant de fois ( au prix de l'or ) arraché des criminels du ſupplice ! Oui, des Magiſtrats qui troquoient la juſtice contre le vice ! Oui, ces Magiſtrats qui ont rendu tant de jugemens iniques, non par ignorance, mais pour ne pas avoir approfondi les cauſes ſur les titres des clients ! Oui, ces Magiſtrats qui retenoient des années entières des cauſes importantes dont ils retardoient les jugemens, ce qui a contribué à la ruine des clients, même de ceux qui gagnoient leur procès! Oui, ces Magiſtrats, en abu-

ſant du glaive de la Juſtice qu'ils tenoient en main, faiſoient plus de rapports & rendoient plus de jugemens iniques dans leur boudoir, qu'ils n'en rendoient de juſtes dans le temple de la Juſtice ! Oui, ſi ces Magiſtrats ſe ſont avilis de toutes les manières ; il faut donc extirper le germe du vice qui les anime juſqu'aux plus profondes racines ! Oui, enfin tous leurs *vices doivent être réformés*, réprimés & punis !

Oui, mes chers Royaliſtes ! Oui, véritables Français ! un Magiſtrat pour être un Juge integre & conſidéré comme tel, ne doit jamais voir ſon client, ne doit exiger d'autres épices que celles que les loix lui accordent ; il doit n'avoir égard à aucune autre ſollicitation qu'aux titres de ſon client : qu'il les examine très-mûrement, qu'il les réfléchiſſe lui-même dans ſon cabinet, où il doit

faire ſon travail, établir ſcrupuleuſement ſa cauſe & ſes droits, les diſcuter dans l'eſprit & l'interprétation de la loi, & dans le ſanctuaire de la Juſtice; il doit enfin protéger le peuple & non pas s'en dire le père, cela n'appartient qu'au Roi. Voilà l'intégrité que doit manifeſter un zélé Magiſtrat & un juge qui doit compte à Dieu, au Roi & aux Hommes, de ſes actions & de la ſévérité de ſes jugemens.

En connoiſſez-vous quelques-uns parmi eux qui ſoit digne de l'être? Hélas! la tâche qu'ils avoient embraſſée & qu'ils avoient à remplir, a été pour eux, ſans-doute, un fardeau trop pénible; ils ont voulu ſecouer le joug, mais le joug a tenu, & il tiendra parce qu'il eſt établi ſur des fondemens inébranlables & ſous la main d'un nouveau Titus.

Votre courage doit ſe ranimer. J'arrive

au but, & voilà ma réponſe, & la queſtion que je fais aux Royaliſtes, aux vrais Français. J'oſe croire que vous interprêterez comme moi la juſtice de Dieu, du Roi Louis XVI, notre très-auguſte maître, comme elle doit être, pour le plus grand bonheur de nous tous?

Formons donc enſemble les vœux les plus ardens, pour que la ſuprême juſtice (& la ſageſſe diſtinguée des Miniſtres qui entourent aujourd'hui ce Trône auguſte du plus grand des Rois) raffermiſſe les Edits rendus le 8 Mai 1788, & ſoient exécutés dans toute leur forme & teneur. C'eſt le plus grand des bienfaits dont le ciel & le Roi a pu nous combler! & que nous ſoyons délivrés par-là des ennemis de l'Etat & de nos plus cruels perſécuteurs, envers leſquels on uſe de trop de modération.